

Le Front commun perd des appuis On négocie toujours

par Pierre PELCHAT

Pendant que le mouvement de grève s'amorce partiellement dans les hôpitaux généraux du Québec, les contacts ont repris au cours de la nuit dernière et se sont poursuivis au cours de la matinée entre les négociateurs du Front commun CSN-CEQ-FTQ et ceux du gouvernement québécois pour tenter de dénouer l'impasse dans laquelle se sont embourbées les négociations l'automne dernier.

Du côté gouvernemental, on n'hésite pas à dire que les négociations ont repris, particulièrement avec la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, sans toutefois avancer une lueur d'espoir sérieuse d'une entente rapide.

Les principaux dirigeants du gouvernement, les ministres Jacques Parizeau, Pierre-Marc Johnson et Yves Bérubé, et le premier ministre Lévesque étaient sur le qui-vive, hier soir, en prévision d'une reprise des pourparlers pour mettre fin à la grève illégale dans les services publics qui a débuté progressivement mercredi dernier dans les cégeps.

Le Conseil des ministres doit se réunir ce midi pour faire le point sur la situation des débrayages dans les hôpitaux et décider de l'opportunité de présenter une loi spéciale d'une extrême sévérité à l'endroit des grévistes. L'Assemblée nationale pourrait être rapidement convoquée pour adopter cette loi d'urgence.

Pour le Front commun, les principaux négociateurs des trois centrales syndicales étaient toujours dans l'attente d'une reprise des échanges au début de la nuit dernière dans un hôtel de Québec.

D'aucune façon, il n'était question de lever le mot d'ordre de grève générale. Aujourd'hui, le

Voir page A-2, FRONT COMMUN

Nervosité et tension sur les lignes de piquetage

par Michel TRUCHON

Aucun incident particulier n'était signalé ce matin sur les lignes de piquetage où l'on remarquait cependant une certaine nervosité et un climat plus tendu au début de cette sixième journée de grève illégale d'une partie des employés de l'Etat québécois.

Là où on s'attendait à un certain remuement, c'est-à-dire devant les hôpitaux, les événements se sont déroulés dans un calme qui a même surpris certains policiers.

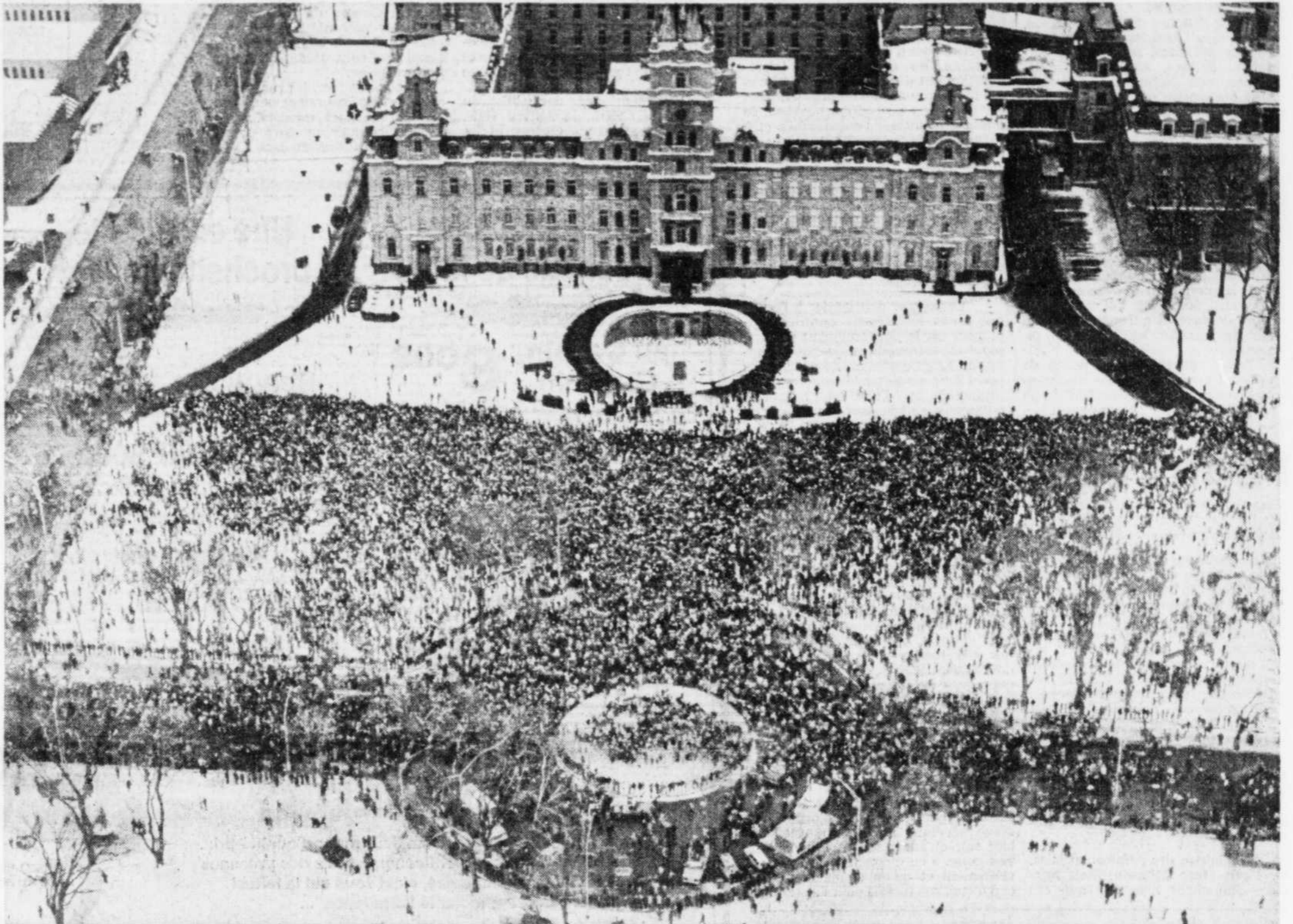
Ailleurs, notamment devant les édifices du gouvernement, les lignes de piquetage dressées par les membres du syndicat des professionnels étaient un peu plus dures qu'à la fin de la semaine dernière, les grévistes répondant positivement au mot d'ordre lancé lors de la manifestation de samedi.

L'intervention de la police a encore une fois été nécessaire à plusieurs endroits, aux quatre coins de la ville, pour permettre aux fonctionnaires d'entrer au travail. La résistance était cependant symbolique et les piqueteurs n'ont pas empêché les policiers de former les corridors pour donner accès aux employés désireux de gagner leurs bureaux.

Certains fonctionnaires ont commencé à manifester leur mécontentement et même si la plupart étaient au poste ce matin, quelques-uns ont fait leur entrée à reculons, dans le plus pur sens du mot. Dans certains ministères, en effet, les derniers fonctionnaires à franchir les lignes de piquetage l'ont fait en se présentant le dos.

Les grévistes ont aussi donné quelques maux de tête aux forces de l'ordre, notamment à l'Auberge des Gouverneurs du boulevard Saint-Cyrille où une trentaine d'entre eux ont envahi les lieux et ont dû

Voir A-2, PIQUETAGE



Le Soleil, Clément Thibault

Une manifestation réussie

Les évaluations sont divergentes quant au nombre de personnes qui ont participé à la manifestation du Front commun, samedi, devant l'hôtel du gouvernement, mais tous s'entendent pour dire que les manifestants étaient nombreux et qu'ils se sont exprimés dans l'ordre.

Plusieurs hôpitaux non perturbés

par J.-Jacques SAMSON

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, était assuré dès hier soir que les services seraient dispensés à peu

A nos lecteurs

Afin d'offrir à nos lecteurs le maximum d'informations sur la situation dans les secteurs public et parapublic, notamment, les pages régionales et la page documentaire font relâche aujourd'hui. Elles vous reviendront demain, comme d'habitude.

près normalement dans "toute une série d'hôpitaux" après que le gouvernement eut obtenu en journée que les mots d'ordre de grève des infirmières et des membres du Cartel des organismes professionnels (COPS) de la santé soient retirés.

Le ministre a indiqué que la responsabilité de son ministère était d'assurer la continuité des services à l'ensemble des citoyens. Cette continuité des services était déjà acquise au moins au niveau régional, a indiqué le ministre hier soir.

Le Conseil des ministres évaluera la situation à 12h30 aujourd'hui et c'est à ce moment que l'on décidera des mesures à prendre et de la convocation de l'Assemblée nationale, si nécessaire, pour adopter une loi spéciale de retour au travail.

Les ministres Yves Bérubé et Pierre-

Marc Johnson indiquaient tous deux toutefois hier soir que l'adoption de la loi d'exception très sévère qui devait s'abattre sur les syndiqués dans les heures qui suivraient un débrayage massif dans les centres hospitaliers pourrait bien maintenant être repoussée et la loi modifiée substantiellement.

"La nature de la loi peut être très différente selon qu'elle s'adresse à des enseignants ou à des travailleurs d'hôpitaux, même si le gouvernement ne peut de toute façon tolérer une grève illégale", a glissé M. Bérubé. Le ministre s'est refusé à préciser la "patience" dont le Conseil des ministres ferait montre avant de forcer le retour au travail des enseignants.

Le président du Conseil du trésor a répété hier soir que les syndicats qui avaient

entrepris des pourparlers avec les négociateurs patronaux ne pouvaient compter que sur des aménagements très mineurs à la loi 105, qui ne se traduiraient pas par des déboursés importants pour le gouvernement.

Le maintien des services

Le ministre Johnson a rencontré quel-

Voir page A-2, HÔPITAUX

tous les détails
pages A-2 à A-6

le point de vue d'Anne-Marie
Voisard, page A-14



Pour Joe Clark, la candidature de Peter Lougheed représenterait une embûche de taille à ajouter sur un chemin qui s'annonce déjà très difficile.

Direction du PC Joe Clark rencontrera Lougheed cette semaine

par Richard DAIGNAULT
envoyé spécial du Soleil

WINNIPEG — Des entretiens concernant la direction du Parti conservateur auront lieu cette semaine entre Peter Lougheed, le premier ministre de l'Alberta, et le chef démissionnaire du parti, Joe Clark.

C'est ce que le journal LE SOLEIL a appris au cours d'une entrevue avec le député de Joliette, Roch LaSalle.

Agé de 54 ans, premier ministre de l'Alberta depuis 11 ans, Lougheed serait, selon des sources dignes de foi, fort intéressé à se présenter au congrès de direction qui élira un chef conservateur.

Comme Clark, Lougheed est un Albertain et certains conservateurs voudraient éviter un affrontement entre ces deux figures politiques de la même province lors du prochain congrès. Les partisans de Lougheed voudraient que Clark renonce à toute velléité de revenir sur les rangs lors du congrès.

Avant de prendre toute décision, Clark voudrait d'abord vérifier de première main la véracité de ces informations officielles et connaître les intentions précises de Lougheed.

On sait que le Canada compte sept premiers ministres provinciaux d'allégeance conservatrice. Tous ont assisté au congrès national de

leur parti qui s'est déroulé à Winnipeg la semaine dernière, sauf Lougheed.

En vacances à Hawaii, loin des luttes intestines qui ont conduit à l'affrontement des divers clans qui se disputent la direction du parti, Lougheed a voulu à tout prix éviter d'être accusé de quelque complicité dans la campagne brutale qui a mis fin à la direction du parti par Clark, son compatriote albertain.

Rappelons que vendredi soir dernier, 2.400 délégués — dont plus de 600 du Québec — ont participé au vote fatidique. Clark a reçu l'appui inconditionnel de 66,9 pour 100 (1.601 votes) des délégués alors que 33,1 pour 100 (795 votes) réclamaient la tenue d'un congrès pour choisir un nouveau chef. Quatre votes ont été annulés.

La majorité de Clark était essentiellement la même que celle qu'il s'était assurée lors du congrès de 1981. Théoriquement, il aurait pu rester à la direction du parti quand même mais les observateurs estimaient qu'il lui aurait fallu une plus large majorité pour étouffer les querelles qui déchirent son caucus et écraser les

Voir page A-2, CLARK

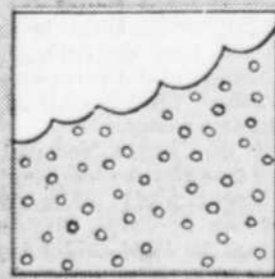
autres détails, page C-1

l'éditorial de

Raymond Giroux, page A-14

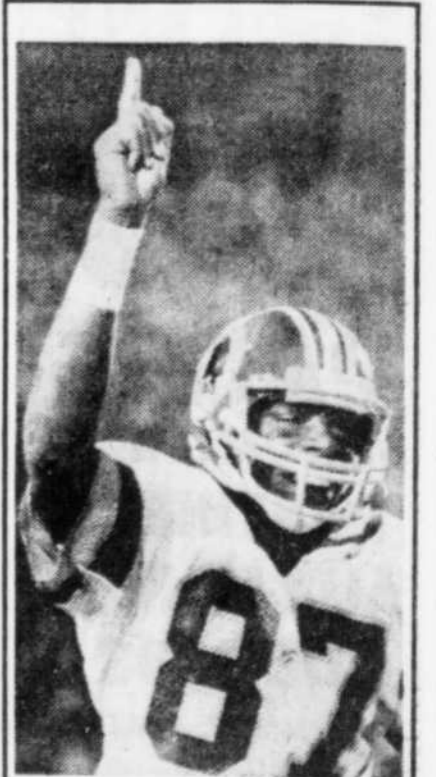
sommaire

Annonces classées	C-9 à C-13
Arts et spectacles	C-4 et C-5
Bandes dessinées	A-10
Bridge	C-13
Carrières et professions	C-2
Décès	C-15
Editorial	A-14
Feuilleton	C-6
Horoscope	C-13
Loteries	A-2 et B-3
Monde	C-2, C-3 et C-8
Mot mystère	C-12
Mots croisés	C-12
Où aller à Québec	C-6
Page des lecteurs	A-15
Patron	C-13
Télévision	C-5

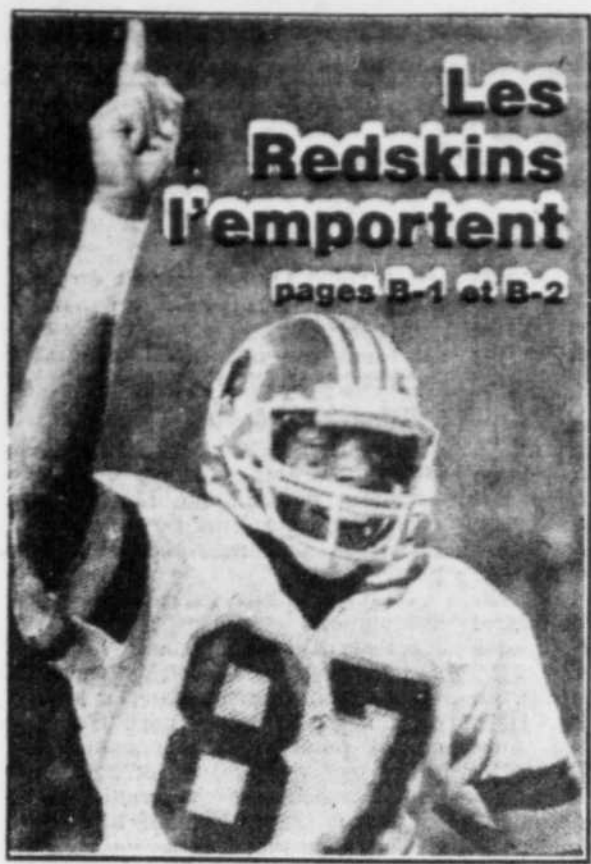


Nuageux avec chutes de neige aujourd'hui à Québec et dans l'Est; maximum de moins 5 à 0. Demain, nuageux avec éclaircies à Québec, faible neige dans l'Est.

détails, page C-9



Les
Redskins
l'emportent
pages B-1 et B-2



Les Redskins l'emportent

pages B-1 et B-2

Direction du PC Clark verra Loughheed dès cette semaine

par Richard DAIGNAULT
envoyé spécial du Soleil

WINNIPEG — Des entretiens concernant la direction du Parti conservateur auront lieu cette semaine entre Peter Loughheed, le premier ministre de l'Alberta, et le chef démissionnaire du parti, Joe Clark.

C'est ce que le journal LE SOLEIL a appris au cours d'une entrevue avec le député de Joliette, Roch LaSalle.

Agé de 54 ans, premier ministre de l'Alberta depuis 11 ans, Loughheed serait, selon des sources dignes de foi, fort intéressé à se présenter au congrès de direction qui élira un chef conservateur.

Comme Clark, Loughheed est un Albertain et certains conservateurs voudraient éviter un affrontement entre ces deux figures politiques de la même province lors du prochain congrès. Les partisans de Loughheed voudraient que Clark renonce à toute velléité de revenir sur les rangs lors du congrès.

Avant de prendre toute décision, Clark voudrait d'abord vérifier de première main la véracité de ces informations officielles et connaître les intentions précises de Loughheed.

On sait que le Canada compte sept premiers ministres provinciaux d'allégeance conservatrice. Tous ont assisté au congrès national de leur parti qui s'est déroulé à Winnipeg la semaine dernière, sauf Loughheed.

En vacances à Hawaii, loin des luttes intestines qui ont conduit à l'affrontement de divers clans qui se disputent la direction du parti, Loughheed a voulu à tout prix éviter d'être accusé de quelque complication dans la campagne brutale qui a mis fin à la direction du parti par Clark, son compatriote albertain.

Rappelons que vendredi soir dernier, 2.400 délégués — dont plus de 600 du Québec — ont participé au vote fatidique. Clark a reçu l'appui inconditionnel de 66,9 pour 100 (1.601 votes) des délégués alors que 33,1 pour 100 (795 votes) réclamaient la tenue d'un congrès pour choisir un nouveau chef. Quatre votes ont été annulés.

La majorité de Clark était essentiellement la même que celle qu'il s'était assurée lors du congrès de 1981. Théoriquement, il aurait pu rester à la direction du parti quand même mais les observateurs estimaient qu'il lui aurait fallu une plus large majorité pour étouffer les querelles qui déchirent son caucus et écraser les

Voir page A-2, CLARK

autres détails, page C-1

l'éditorial de

Raymond Giroux, page A-14



PC
Pour Joe Clark, la candidature de Peter Loughheed représenterait une embûche de taille à ajouter sur un chemin qui s'annonce déjà très difficile.

A nos lecteurs

Afin d'offrir à nos lecteurs le maximum d'informations sur la situation dans les secteurs public et parapublic, notamment, les pages régionales et la page documentaire font relâche aujourd'hui. Elles vous reviendront demain, comme d'habitude.

LE SOLEIL



87e année, no 29
52 pages 3 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 31 JANVIER 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Le Front commun perd des appuis Le contact avec l'Etat est renoué

par Pierre PELCHAT

Pendant que le mouvement de grève s'amorce partiellement dans les hôpitaux généraux du Québec, les contacts ont repris au cours de la nuit dernière entre les négociateurs du Front commun CSN-CEQ-FTQ et ceux du gouvernement québécois pour tenter de dénouer l'impasse dans laquelle se sont embourbées les négociations l'automne dernier.

Du côté gouvernemental, on n'hésite pas à dire que les négociations ont repris, particulièrement avec la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, sans toutefois avancer une lueur d'espoir sérieuse d'une entente rapide.

Les principaux dirigeants du gouvernement, les ministres Jacques Parizeau, Pierre-Marc Johnson et Yves Bérubé, et le premier ministre Lévesque étaient sur le qui-vive, hier soir, en prévision d'une reprise des pourparlers pour mettre fin à la grève illégale dans les services publics qui a débuté progressivement mercredi dernier dans les cégeps.

Le Conseil des ministres doit se réunir ce midi pour faire le point sur la situation des débrayages dans les hôpitaux et décider de l'opportunité de présenter une loi spéciale d'une extrême sévérité à l'endroit des grévistes. L'Assemblée nationale pourrait être rapidement convoquée pour adopter cette loi d'urgence.

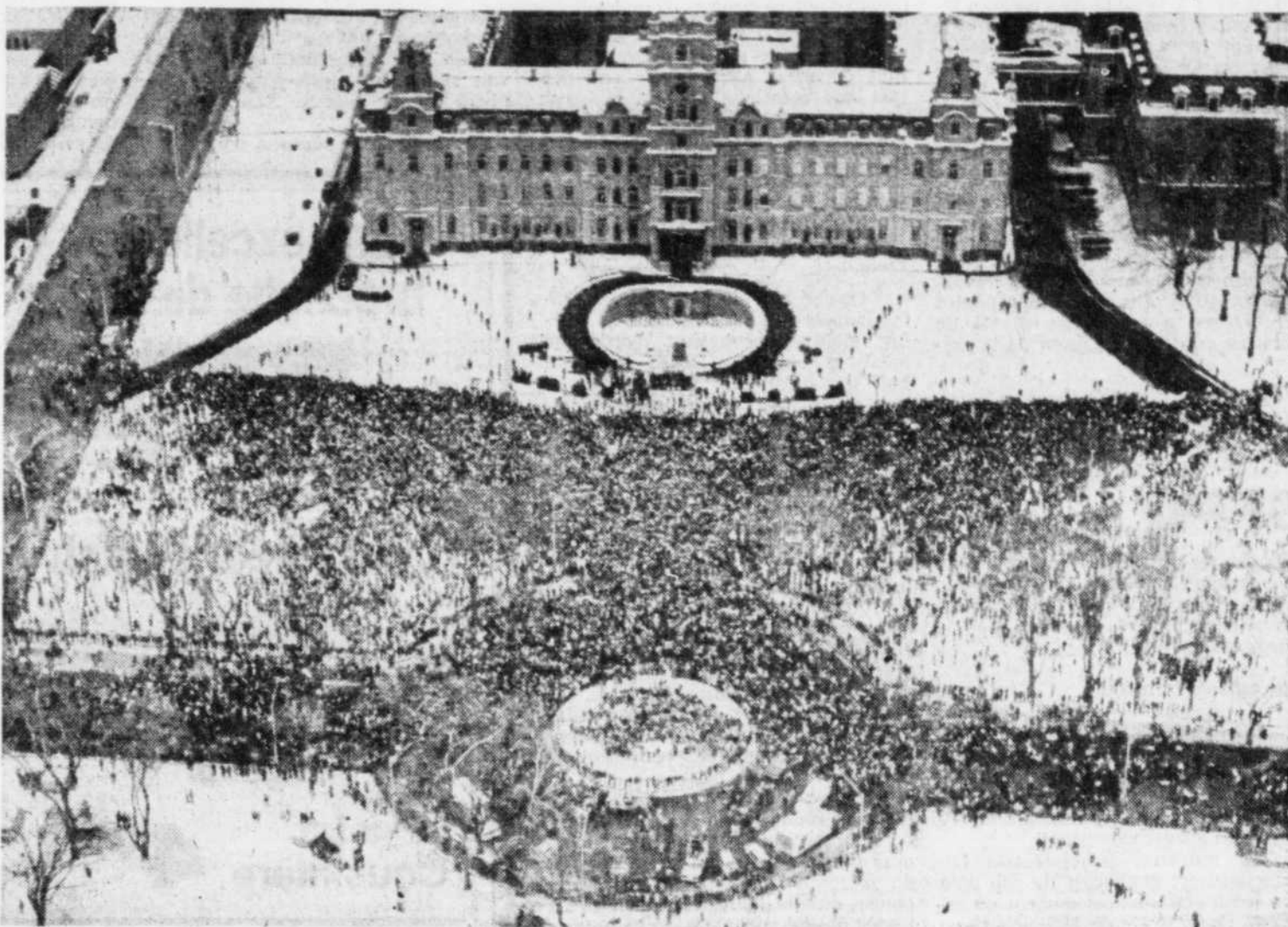
Pour le Front commun, les principaux négociateurs des trois centrales syndicales étaient toujours dans l'attente d'une reprise des échanges au début de la nuit dernière dans un hôtel de Québec.

D'aucune façon, il n'était question de lever le mot d'ordre de grève générale. Aujourd'hui, le

Voir page A-2, FRONT COMMUN

tous les détails pages A-2 à A-6

le point de vue d'Anne-Marie Voisard, page A-14



Le Soleil, Clément Thibout

Une manifestation réussie

Les évaluations sont divergentes quant au nombre de personnes qui ont participé à la manifestation du Front commun, samedi, devant l'hôtel du gouvernement, mais tous s'entendent pour dire que les manifestants étaient nombreux et qu'ils se sont exprimés dans l'ordre.

textes et photos, pages A-4 et A-5

Le calendrier du Front commun

déjà en grève	enseignants, professionnels non enseignants et employés de soutien des cégeps; enseignants, professionnels non enseignants et employés de soutien des institutions de niveaux primaire et secondaire professionnels de la fonction publique; syndiqués des Centres régionaux de santé et de services sociaux (CRSSS), Centre de services sociaux (CSS) et Centres locaux de santé communautaire (CLSC); l'Aide juridique, l'Office de la construction, la Régie des installations olympiques, garderies;
aujourd'hui	infirmiers et infirmières affiliés à la CSN (et oeuvrant surtout dans la région de Montréal) à l'emploi des hôpitaux généraux, employés de soutien des hôpitaux généraux;
demain	les mêmes catégories d'employés qu'aujourd'hui mais oeuvrant dans les hôpitaux psychiatriques, pour soins prolongés et privés;
n'ont pas débrayé	employés de services de traversiers, infirmières et infirmiers membres du Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec et de la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers;
Les employés de soutien des hôpitaux sont actuellement en négociations avec l'Etat, selon les dernières informations; leur débrayage peut donc prendre fin incessamment; enfin, les fonctionnaires ont conclu, hier soir, une entente de principe.	

Entente avec le SFPQ Les emplois à temps complet seront protégés

par J.-Jacques SAMSON

Une entente de principe est intervenue en soirée entre les dirigeants syndicaux du Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ) et le principal porte-parole du gouvernement à cette table de négociations, Me Richard Drouin.

C'est ce qu'ont indiqué au SOLEIL la nuit dernière le ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, et Me Drouin.

L'entente qui sera soumise, ce soir, aux délégués syndicaux du SFPQ prévoit que les 37.000 fonctionnaires qui sont permanents et ont la complète sécurité d'emploi détiendront la garantie formelle de semaines de travail minimales de 35h pour les cols blancs et de 38 1/2 pour les ouvriers.

C'était là la préoccupation principale du SFPQ, outre les salaires. Le syndicat craignait que le gouvernement soit tenté, par mesure d'économies, de multiplier les postes à temps partiel en grignotant le nombre d'heures de travail de ses actuels employés.

Voir page A-2, SFPQ
autre texte, page A-6

La loi spéciale projetée serait revue Plusieurs hôpitaux ne sont pas perturbés

par J.-Jacques SAMSON

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, était assuré dès hier soir que les services seraient dispensés à peu près normalement dans "toute une série d'hôpitaux" après que le gouvernement eut obtenu en journée que les mots d'ordre de grève des infirmières et des membres du Cartel des organismes professionnels (COPS) de la santé soient retirés.

Le ministre a indiqué que la responsabilité de son ministère était d'assurer la continuité des services à l'ensemble des citoyens. Cette continuité des services était déjà acquise au moins au niveau régional, a indiqué le ministre hier soir.

Le Conseil des ministres évaluera la situation à 12h30 aujourd'hui et c'est à ce moment que l'on décidera des mesures à prendre et de la convocation de l'Assemblée nationale, si nécessaire, pour adopter une loi spéciale de retour au travail.

Les ministres Yves Bérubé et Pierre-Marc Johnson indiquaient tous deux toutefois hier soir que l'adoption de la loi d'exception très sévère qui devait s'abattre sur les syndicats dans les heures qui suivraient un débrayage massif dans les centres hospitaliers pourrait bien maintenant être repoussée et la loi modifiée substantiellement.

Le maintien des services

Le ministre Johnson a rencontré quelques journalistes quelques minutes après la reprise des pourparlers avec les représentants syndicaux de la Fédération des Affaires sociales (CSN), en début de soirée.

"Je souhaite que la situation soit le plus près possible de la normale même si le personnel de soutien ne sera pas là, a d'abord dit le ministre. (...)

Voir page A-2, HÔPITAUX



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

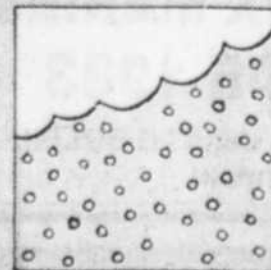
Moral à la baisse

Le moral n'était pas très fort chez les piqueteurs qui étaient en poste, à minuit la nuit dernière, aux portes de quelques hôpitaux de la région. Les employés de soutien en grève n'ont d'ailleurs pas fait de difficulté aux infirmières qui se présentaient pour entreprendre leur nuit de travail.

texte et photos, page A-3

sommaire

Arts et spectacles	C-9 à C-13
Bandes dessinées	C-4 et C-5
Bridge	A-10
Carrières et professions	C-13
Décès	C-2
Éditorial	C-15
Feuilleton	A-14
Horoscope	C-6
Loterie	C-13
Monde	A-2 et B-3
Mot mystère	C-2, C-3 et C-8
Mots croisés	C-12
Où aller à Québec	C-12
Page des lecteurs	C-6
Patron	A-15
Télévision	C-13
	C-5



Nuageux avec chutes de neige aujourd'hui à Québec et dans l'Est; maximum de moins 5 à 0. Demain, nuageux avec éclaircies à Québec, faible neige dans l'Est.
détails, page C-9



LE SECTEUR PUBLIC EN GRÈVE

La CEQ a un plan "Sel et Poivre" HÔPITAUX

(Suite de la première page)

MONTREAL (PC) — Dans un document sur l'organisation de la lutte à la CEQ, il semble que cette centrale a prévu, au cours de la grève, deux opérations d'envergure baptisées "Sel et Poivre" afin de maintenir le moral des troupes et d'attirer l'attention de la population.

Selon certaines sources, l'opération "Sel" serait limitée localement tandis que l'opération "Poivre" prendrait une envergure régionale.

Le document recommande aux responsables de la mobilisation (RAM) de rechercher la plus grande cohésion possible dans les rangs de la centrale et du Front commun, de conserver et de développer les appuis autour de l'action; de mener une grève d'éclat en nuisant le moins possible aux usagers mais le plus possible à l'Etat; d'organiser des actions qui ont un poids politique et un poids économique dans les régions où les membres du secteur public sont en grand nombre; d'attribuer la grève au gouvernement et de s'équiper pour faire face à la répression.

Parmi les précautions spéciales, le guide recommande d'éviter les comportements délinquants ou anarchiques qui risquent de compromettre les actions collectives, d'être discret et prudent au niveau des conversations téléphoniques, d'utiliser des appareils à ondes courtes pour communiquer, d'éviter de mettre en évidence les responsables syndicaux et de prévoir une relève en cas d'arrestation ou d'incapacité d'agir.

Enfin, il est recommandé de maintenir les garderies ouvertes et de permettre à du personnel de veiller à ce que les animaux de laboratoire bénéficient d'une vie confortable pendant la période de grève.

Dans la mesure où les services médicaux, infirmiers, de soutien de laboratoire, de techniciens en radiologie et de professionnels non médicaux sont assurés, normalement il y a continuité des services, malgré le fait que l'absence des employés de soutien puisse poser des problèmes.

M. Johnson disait avoir en main un rapport préliminaire indiquant que des syndicats ont révisé leur décision de faire la grève dans des hôpitaux et qu'avec le retrait des mois d'ordre de grève des infirmières et des techniciens du COPS, un réseau de centres hospitaliers fonctionneront presque normalement.

Il a mentionné, dans l'Est du Québec, le CHUL, le Jeffery Hale, l'hôpital Chauveau à Québec et les hôpitaux de Charlevoix, Montmagny et Matane.

C'est aussi le cas de cinq hôpitaux de la région du centre du Québec et des hôpitaux Charles-Lemoyne, Belchasse, General Children, Lasalle, Santa Cabrini (un syndicat pour la grève et un contre), Fleury, l'Hôtel-Dieu de Montréal et d'autres, dit-il.

Les pressions se sont multipliées hier soir pour obtenir aussi avant minuit une volte-face de la CSN. Le ministre Johnson a entre autres in-

diqué "qu'il lui apparaissait étrange que des syndicats qui font grève puissent bénéficier des mêmes conditions que ceux qui ont choisi d'assumer leurs responsabilités".

L'état-major au poste

Dès hier matin, les fonctionnaires clés du Conseil du trésor et le négociateur patronal Me Lucien Bouchard étaient à leurs bureaux et les appels se sont multipliés entre les parties, dit-on.

En soirée hier, les rumeurs et les spéculations couraient sur des règlements dans les corridors.

Le premier ministre René Lévesque était lui-même dans les locaux du Conseil du trésor mais n'a rencontré personnellement aucun représentant syndical, a affirmé une collaboratrice du premier ministre.

Les ministres Yves Bérubé, Pierre-Marc Johnson, Jacques Parizeau et Denise Leblanc ont évalué avec le premier ministre l'évolution des dossiers de négociations avant le débrayage des travailleurs d'hôpitaux.

La faiblesse des mandats de grève des différents groupes dans un plateau de la balance faisait contrepois à la marge monétaire très mince du président du Conseil du trésor.

FRONT COMMUN

(Suite de la première page)

réseau hospitalier commence à être touché par des arrêts de travail des employés d'entretien et des cuisines.

Le mouvement de grève est toutefois atténué par la présence des infirmières à la suite de l'entente intervenue la semaine dernière entre le Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec (RIIQ) et le gouvernement, et, également, par le retrait du mot d'ordre de grève générale pour les 15.000 membres de la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers (SPIIQ) qui a décidé, hier, de mettre un terme à sa lutte.

récents accords allaient permettre d'assurer la continuité des soins médicaux et infirmiers dans les hôpitaux et les centres d'accueil bien que certaines de leurs activités risquent d'être au ralenti à la suite de l'arrêt de travail d'autres groupes d'employés.

Le Front commun a également perdu un autre appui au cours de la nuit dernière. Après avoir annoncé que des membres de son syndicat dresseraient bientôt des lignes de piquetage, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, a conclu une entente de principe avec le gouvernement mettant fin à sa menace de grève qui devait débuter mercredi.

De son côté, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec maintient son mot d'ordre de grève générale. Le SPGQ soutenait hier soir qu'aucune négociation n'avait cours à ce moment avec le gouvernement et qu'un changement de cap n'était pas justifié pour l'instant.

En plus, quelque 5.000 professionnels de la santé sont au travail. L'Association des inhalothérapeutes du Québec a également décidé de surseoir au déclenchement de la grève.

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, était heureux d'annoncer hier soir que ces

SFPQ

(Suite de la première page)

groupes très restreints de syndiqués. Par exemple, le délai avant d'avoir droit à une prime d'isolement pour des travailleurs affectés dans les régions nordiques est écourté, etc.

Une entente formelle

"On s'est laissé avec ce que j'appelle une sorte d'entente de principe, dit Me Drouin. Demain, on doit leur soumettre les textes et eux se sont engagés à en recommander l'acceptation à leurs membres."

La ministre, Mme Denise Leblanc-Bantey, expliquait de son côté que les fonctionnaires avaient eu intérêt à régler avant de déclencher une grève illégale. Les mandats de grève

étaient faibles et tous y trouvaient leur compte. La ministre a rappelé que les fonctionnaires avaient paraphé la plus grande partie des clauses avant l'adoption de la loi 105 et que le président du SFPQ avait toujours été ouvert à la négociation même si, ces derniers temps, il devait aussi faire entendre le mécontentement des syndiqués frustrés par les coupures salariales.

Mme Leblanc-Bantey soutient catégoriquement qu'il n'avait jamais été dans l'intention du gouvernement de multiplier unilatéralement le nombre de postes à temps partiel. Elle préconise, dit-elle, l'ouverture de postes à temps partiel sur une base volontaire seulement.

CLARK

(Suite de la première page)

manoeuvres ambitieuses de ceux qui veulent le remplacer.

Clark a annoncé, le soir même du vote, qu'il serait de nouveau candidat à la direction du parti lors du congrès de direction. Mais il a surpris tout le monde en démissionnant comme chef du parti dès le lendemain. Toutefois, dimanche, il a annoncé qu'il demeurerait à son poste jusqu'à nouvel ordre.

En démissionnant, Clark perdrait le salaire de plus de \$100.000 par année qu'il reçoit comme chef de l'Opposition. Il devrait abandonner le siège prestigieux qu'il occupe en face du premier ministre, Pierre Trudeau, dans la Chambre des communes. Il devrait probablement même évacuer Stormoway, la résidence officielle entretenue par le gouvernement canadien pour le chef de l'Opposition.

Clark a dit qu'il voulait avoir les mains complètement libres afin de s'occuper à plein temps de la campagne qu'il a l'intention de mener pour reprendre les guides du parti.

Poursuivra-t-il son objectif même si Lougheed déclare publiquement ses intentions de solliciter l'appui des conservateurs du pays?

Les partisans de Clark, et ils dé-

tiennent actuellement la majorité dans le parti, ne veulent pas qu'il abandonne.

Les conservateurs québécois qui ont appuyé Clark sont plus particulièrement inquiets de l'unilinguisme de Lougheed et des appuis qu'il récolte dans l'extrême droite du parti, une droite qui est largement influencée par la nouvelle droite américaine. Ce sont ces gens qui ont constamment accusé Clark et ses partisans d'être des "red tories", c'est-à-dire des conservateurs teintés rouge.

Un délégué de la ville de Québec, qui a demandé de taire son nom, a dit au journal LE SOLEIL: "Si les conservateurs anglais décident de choisir le camp des "red necks" au lieu des "red tories" pour diriger le parti, eh bien, moi, je pense que l'heure du Parti péquiste à Ottawa, dont parle Marcel Léger, est arrivée".

Evidemment, les partisans de Brian Mulroney ne partagent pas ce point de vue car ils comptent mettre leur homme à la tête du parti. Et Mulroney, comme on le sait, en plus d'être Québécois, fait partie de l'aile progressive du parti.

La grande question qui se pose consiste à évaluer les chances de Mulroney dans un congrès où les anglophones des autres provinces détiendraient une écrasante majorité.

Après 15 ans de "French power" à Ottawa, les conservateurs des provinces anglophones voudront-ils, pour remplacer Clark, d'un nouveau chef québécois?

Les supporters de Clark au Québec en doutent fortement et c'est pourquoi ils disent que si Lougheed se présente, il balayera toutes les provinces anglophones. C'est la raison pour laquelle tant de délégués du Québec continuent d'espérer dans l'étoile de Clark, le premier chef conservateur qui parle français.

L'étoile de Clark a bien pâli à la suite de ce congrès. Au lendemain du vote on entendait des délégués anglophones dire de Clark: "He's a loser" (C'est un perdant). Lougheed, lui, est décrit comme étant: "a winner" (un gagnant).

Les supporters de Clark voudraient que le congrès de direction se tienne en mai ou en juin, alors que les partisans de Brian Mulroney veulent le retarder jusqu'en septembre.

Le bruit court que la question est déjà tranchée et que le congrès aura lieu à Toronto, en juin.

Quelque 5,000 plaintes contre des syndiqués

(PC) — Quelques 5.000 plaintes seront déposées aujourd'hui contre des syndiqués qui ont participé à la grève illégale du Front commun, a fait savoir samedi un porte-parole du ministre de la Justice, M. Normand Saint-Hilaire.

Les premières plaintes contre les

grévistes ont été déposées jeudi par le ministre après que des enseignants de cégeps aient débrayé illégalement.

La loi prévoit des amendes variant de \$25 à \$100 dans le cas des salariés, de \$1.000 à \$10.000 pour les dirigeants syndicaux et de \$5.000 à \$50.000 pour les syndicats.

Une excellente brochette de filet



au Cousin Germain 8 00\$

Une excellente brochette de filet



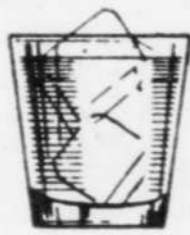
au Beaugarte 8 95\$

Une excellente brochette de filet



au Trait d'Union 3 75\$

Le meilleur scotch



à La Cousinière 4 00\$

Le meilleur scotch



au Beaugarte 4 50\$

Le meilleur scotch



au Trait d'Union 2 50\$

POURQUOI PAYER PLUS?

Le Trait d'Union vous offre le meilleur rapport qualité-prix. Une qualité avantageusement comparable à des prix sans pareil. Quant à l'ambiance, c'est vous qui la faites! Venez apprécier la "différence"...

ENTRE LES DEUX, C'EST LE TRAIT D'UNION!



Restaurant Bar-rencontre

PLACE LAURIER

2740, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec 658-2028



Si les conditions de travail des employé-e-s du secteur privé sont ce qu'elles sont, c'est parce que vous n'avez pas rempli vos promesses!

Depuis six ans que vous êtes au pouvoir, et contrairement à ce que vous leur promettiez dans votre programme électoral, vous n'avez rien fait pour leur permettre d'exercer véritablement leur droit à la syndicalisation. Au contraire, les obstacles à ce droit sont de plus en plus nombreux et difficiles à surmonter.

Par exemple: vous avez laissé les compagnies abuser sans vergogne des procédures juridiques à n'en plus finir, au point où c'en est parfois ridicule.

Vous savez fort bien que ce sont ces délais et procédures qui permettent aux compagnies d'affaiblir ou de saboter le syndicat librement choisi par les employé-e-s en faisant intervenir leur propre syndicat de boutique ou encore une union connue pour sa complaisance envers les employeurs.



Ça fait longtemps que vous connaissez la solution à ce problème: sortir les relations de travail des tribunaux de droit commun, comme cela s'est fait en Colombie-Britannique.



Alors, M. Lévesque, pas étonnant que le taux de syndicalisation du secteur privé soit inférieur à celui du secteur public et que conséquemment, les conditions de travail des uns soient dans certains cas inférieures à celles des autres.

Mais cessez donc d'utiliser les travailleuses et travailleurs du secteur privé pour justifier votre refus de négocier avec vos propres employé-e-s en les accusant démagogiquement d'être "privilegiés": le vrai coupable, c'est vous, c'est votre impuissance à remplir vos promesses envers les employé-e-s du secteur privé, c'est votre préjugé favorable envers les compagnies.

CAHIER SPÉCIAL

20 PAGES D'INFORMATIONS DESTINÉES AUX MARIÉS DE 1983

A lire dans LE SOLEIL de demain

LA QUOTIDIENNE (tirage de samedi) 7-9-0-8

Numéro Boni: 395386

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 8h00 à 13h00

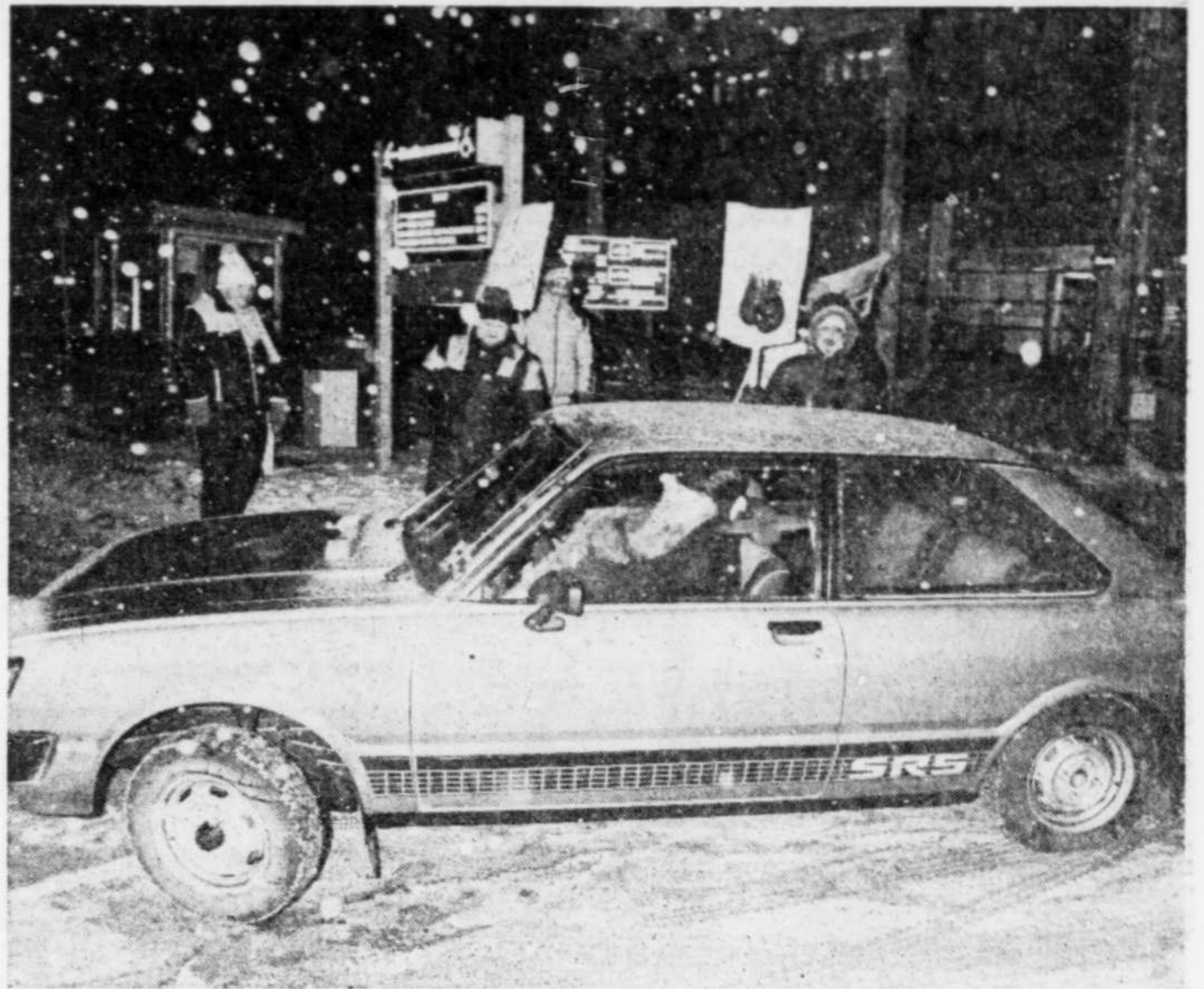
REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30 647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

LE SECTEUR PUBLIC EN GRÈVE



Bien que des lignes de piquetage aient été dressées avant même minuit hier soir devant quelques hôpitaux de la région, les employés qui désiraient se rendre au travail ont éprouvé peu ou pas de difficultés. Il y avait généralement peu de piqueteurs sur les quelques lignes et celles-ci étaient surveillées discrètement par les policiers.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La grève générale des infirmières est annulée

par Pierre PELCHAT
La totalité des infirmières du Québec sont au travail aujourd'hui, mis à part quelque 5,000 infirmières membres de la CSN qui maintenaient, hier soir, le mot d'ordre de grève générale dans les hôpitaux.

Après l'entente intervenue la semaine dernière entre le gouvernement et le Regroupement des infirmières et des infirmiers du Québec (RIIQ), ce fut au tour, hier, de la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers (SPIIQ) qui regroupe 15,000 membres, dont la moitié dans la région de Québec, de rendre les armes faute de combattants.

Au cours d'une conférence de presse, la présidente de cette fédération, Mme Hélène Pelletier, a fait savoir que le mot d'ordre de grève générale était annulé. "Notre rapport de forces n'était pas suffisant pour affronter le gouvernement. Il était préférable de prendre les aménagements aux décrets. On ne croyait pas possible de mener la lutte pour reconquérir le droit de négocier", a-t-elle expliqué dans une atmosphère mortuaire.

Mme Pelletier a fait valoir que bien que les mandats obtenus par les syndicats d'infirmières soient "exécables", le degré de mobilisation dans le réseau des affaires sociales était trop faible pour entreprendre une lutte valable au gouvernement.

Elle a aussi indiqué que l'entente entre le RIIQ et l'Etat a eu un effet démobilisateur. Les amendes très éle-

vées que le gouvernement se préparait à imposer et les menaces de congédiement ont également fait pencher la balance pour mettre un terme à la menace de débrayage.

Pour la Fédération des SPIIQ, il n'était pas question de crier victoire. Selon Mme Pelletier, on ne peut parler d'entente avec le gouvernement. "Il n'y a pas eu de négociation. Ça demeure un décret. Nos membres auront à lutter pendant les trois prochaines années pour reconquérir le droit de négocier", a-t-elle affirmé.

Les dirigeants de la Fédération des SPIIQ n'ont pas l'intention de consulter leurs membres sur les derniers changements apportés au décret. "On ne fera pas voter: c'est décrété."

Mme Pelletier s'est défendu d'avoir trahi le Front commun, soulignant que l'effet de démobilisation a commencé à se faire sentir ces derniers jours.

De son côté, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, s'est réjoui de "l'accord" intervenu avec la Fédération des SPIIQ. Dans un communiqué, le ministre indique que l'organisme syndical "va recommander à ses membres d'accepter l'accord et de ne pas entreprendre une grève illégale", ce qui est contradictoire en partie avec les déclarations de Mme Pelletier.

"Un débrayage des autres catégories de salariés demeure très dif-

ficile à vivre pour les personnes en établissement, mais au moins la continuité des soins médicaux et infirmier est assurée", a commenté le ministre Johnson.

Quant aux membres du RIIQ, ils ont voté à plus de 75 pour 100 en faveur de l'entente intervenue avec le gouvernement la semaine dernière. "Ces résultats ne constituent en au-

Sur les lignes de piquetage

Le moral semblait plutôt bas

Le coeur n'y était guère, en fin de soirée, hier, sur les lignes de piquetage dressées aux abords de quelques hôpitaux de l'agglomération urbaine de Québec.

A l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'hôpital Laval, à l'Enfant-Jésus et à Saint-François-d'Assise — seuls établissements où la présence de piquets était signalée — les syndiqués de la Fédération des affaires sociales (CSN) se retrouvaient donc seuls. Et aux premières heures de ce débrayage, plus d'un porteur et porteuse de pancartes avouaient bien franchement leur déception de se retrouver seuls à faire les frais de la contestation sur le front hospitalier. L'accord de principe intervenu plus tôt dans la journée entre le gouvernement et la Fédération des syndicats des infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ) aura été manifestement un dur coup au moral de ces troupes.

Au demeurant, mis à part quelques tactiques de harcèlement de circonstances, cadres, personnel infirmier et patients n'ont guère eu de difficulté à franchir ces piquets plutôt clairsemés. Une présence policière discrète était assurée par les policiers municipaux et la Sûreté du Québec. La consigne était cependant plus stricte pour les syndiqués membres de la FAS. Seuls les membres devant assurer les services essentiels avaient permission de se rendre sur leurs lieux de travail, mais non sans vérification préalable.

Soulagement

Sans pour autant être en liesse, le règlement du conflit chez les infirmières et infirmiers a suscité un soulagement évident chez les cadres des hôpitaux. Dans la majorité des établissements, ceux-ci at-

tendaient non sans appréhension le déclenchement d'une grève qui aurait touché tant le personnel de nursing que les employés d'entretien.

A Saint-Sacrement, face à la tournure des événements, les cadres qui avaient été mobilisés à compter d'aujourd'hui, ont pu retourner chez eux peu avant 6h. A cet hôpital, le débrayage des syndiqués de la FAS n'était cependant prévu que pour le début de l'après-midi, aujourd'hui. Au moment de mettre sous presse, ce mot d'ordre était toujours en vigueur.

La plupart des établissements avaient commencé mercredi à donner des congés "prématurés" à des patients, à réduire le nombre d'admission. Le taux d'occupation n'était donc guère supérieur à 70 pour 100 hier, l'Hôtel-Dieu, pour sa part, l'ayant fait fondre jusqu'à 61,5.

Toutefois, passé minuit, hier, les cadres de cet hôpital étaient encore sur le qui-vive, nombre d'entre eux devant d'ailleurs coucher sur place. Les lits vides étaient manifestement en nombre suffisant pour les accueillir.

Une trentaine d'entre eux étaient requis de se présenter aux cuisines, dès 7h45, aujourd'hui, afin

de prêter main-forte pour la préparation du petit déjeuner, si nécessaire. En temps normal, 43 préposés sont sur place pour la distribution des plateaux et huit autres pour la préparation même de ce repas.

A l'Hôtel-Dieu, tout au moins, la politique est de rémunérer les cadres conscrits en de telles circonstances à temps et demi au-delà de la période régulière de huit heures.

Enfin, la plupart des hôpitaux avaient aussi fait de bonnes réserves de matériel "jetable" — draps, jaquettes — en prévision de ce conflit.

Tous les établissements doivent revoir leur logistique de temps de grève, aujourd'hui, à la lumière des derniers faits nouveaux d'hier et ceux qui peuvent survenir au cours de la journée sur le plan des reprises de négociation ou des plus récentes ententes de principe entre l'Etat-employeur et d'autres groupes des secteurs public et pa-

public. C'est également le retour au statu quo pour la notion de poste composé.

Sur les salaires, les employés à temps partiel dont le revenu trimestriel ne dépassera pas \$4,140 ne seront pas coupés. De plus, il a été convenu d'un moratoire d'un an sur toutes modifications aux actes délégués.

Pas de débrayage à la Société des traversiers

Les traversiers du Saint-Laurent ont fonctionné normalement, hier. Contrairement à ce qui avait été annoncé ces derniers jours, il n'y a pas eu de débrayage chez les employés de la Société des traversiers, dimanche, précisait une communication du ministère des Transports du Québec, hier.

Tous les usagers des traverses de Matane-Godbout, de Sorel et de Québec-Lévis ont pu profiter des services habituels.

Sauf à Québec, où

seul le Alphonse-Desjardins assurait la navette, aux demi-heures, le Lomer-Gouin étant immobilisé par une détérioration mécanique, expliquait-on.

Un porte-parole de la CSN a précisé à la Presse canadienne qu'un seul syndicat sur trois, celui des employés de la traverse Québec-Lévis, détenait un mandat de

grève à exercer au moment jugé opportun. On ne pouvait cependant expliquer pourquoi ce groupe de syndiqués n'a pas utilisé ce mandat hier, comme le calendrier des débrayages le prévoyait.

CONDO EN FLORIDE
sur la plage, vue splendide
2 ch. 166 étage
meuble constr. 82
623-4794

ECONOMISEZ
Nettoyez vos tapis vous-mêmes. Louez nos appareils professionnels d'une valeur de 2 500\$ pour seulement
898\$* par jour
Pour information: Les Nettoyeurs Pélican enr. 871-3999

APPARTEMENTS CONDO à vendre
63, d'Auteuil, Québec
"LE PRESTIGE DU VIEUX-QUEBEC"
CONDO
1,200 à 1,500 \$ p.c.a.
Libre immédiatement
De plus, les condos vous offrent également une salle de lavage, terrasse, murs de pierre et de brique, cour intérieure.
Pour informations: 694-0844 (jour) 849-2129 (soir et fin de semaine)

Parlez-en donc à vos amis!

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Av. (face Banque N.) - 523-6690

Acceptons les ordonnances de tous les ophtalmologistes et optométristes. Si vous n'avez pas votre ordonnance, téléphonez-nous pour un rendez-vous

VENTE annuelle d'hiver
TISSUS IMPORTES SEULEMENT

40% DE REDUCTION SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN (sauf les doublures)

25% SUR L'ULTRA-SUEDE

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

LE REER SANS FRAIS

11^{3/4} | 12^{1/4}
32 MOIS | 4 ANS
■ ANNUELLEMENT ■ GARANTI ■ AUTRES TERMES OFFERTS

Taux possibles de changer sans préavis.

■ Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucun frais.
■ Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.
■ Option Épargne à 9 1/2% avec intérêts crédités, semi-annuellement. Taux passible d'une révision trimestrielle.
■ Écrivez, téléphonez (à frais versés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

■ Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
■ Montréal: (514) 262-1880 ■ Ottawa: (613) 238-5084

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

LE CONDOMINIUM

MÉRICI

Encore quelques condos de 1, 2 ou 3 chambres, de 1,000 à 2,100 pl. car. Subvention fédérale de 3 000\$
Abri fiscal MURB
7, Jardins Mérici, suite 106
688-1630



LE SECTEUR PUBLIC EN GRÈVE

Une manifestation réussie

par Roch DESGAGNE

Le "carnaval" du Front commun syndical, samedi à Québec, aura été une démonstration réussie à tous les points de vue: la participation a été massive, paisible et spectaculaire, selon tous les observateurs.

L'allure pacifique et bien ordonnée du grand déploiement syndical a tout particulièrement impressionné les forces policières. Les centrales syndicales avaient planifié leur propre service d'ordre, qui a agi avec efficacité.

Une atmosphère de carnaval planait sur la colline parlementaire, avec en fond de scène l'ébauche du palais de glace. Les accords entraînants des chants de lutte syndicale mettaient aussi une ambiance de détente parmi les milliers de participants et de nombreux curieux.

Même les policiers de faction devant le parlement, stoïques et décontractés, se surprenaient à taper du pied et fredonner. Ce n'était sûrement pas pour se réchauffer, car le temps un peu gris mais doux complétait l'atmosphère idéale pour la manifestation.

25,000 à 30,000 participants

Le ralliement du Front commun conservait quand même son caractère de protestation de l'ensemble du mouvement syndical contre toutes les agressions patronales et gouvernementales, comme l'ont rappelé les brèves interventions des chefs syndicaux.

Un véritable front commun des militants CSN et FTQ s'est formé à la jonction de la côte d'Abraham et de l'autoroute Dufferin, vers 14h, et il a pris toute sa dimension en rejoignant devant le parlement l'impressionnant groupe de la CEQ.

Objectivement, on peut estimer à quelque 30,000 le nombre des participants et des centaines de curieux qui entouraient la manifestation. Selon leurs méthodes d'évaluation des foules,



Le Soleil, Reynold Lavioie

Les masques et les ballons ajoutaient un petit air de carnaval à l'ensemble du décor, où bannières et pancartes exprimaient le sarcasme, l'ironie et la déception des manifestants.

les services policiers ont établi la participation à environ 25,000 personnes. Les renseignements dont disposait le lieutenant Jacques Langlais, de la sûreté municipale de Québec, hier, parlent de 25,000 manifestants. Samedi, sur les lieux de l'événement, l'agent Jacques Lapointe, des communications à la Sûreté de Québec, indiquait 24,000 participants.

Les dirigeants syndicaux attendaient 30,000 à 40,000 membres, mais ils n'ont exprimé aucune déception devant l'importance de la présence des syndiqués.

Certains orateurs parlaient même de 50,000 manifestants dans leurs interventions.

Aucun désordre

Les corps policiers, pour leur part, se sont dit satisfaits du déroulement de la manifestation de masse et de l'efficacité des manœuvres.

Vers 16h, le démembrement de la foule a commencé et il s'est accéléré au point que moins d'une heure plus tard, le lieu de la manifestation était presque désert. Les syndiqués, par groupes, se dirigeaient aux points de ralliement, pour leur retour vers différentes régions.

La sûreté municipale s'est même occupée d'accompagner et d'orienter les nombreux visiteurs jusqu'à leur départ, par autobus, par train et par avion dans certains cas.

"Aucun désordre", insistent les porte-parole de la SM de Québec en faisant le point sur la manifestation. Quelques petits feux de camp ont été allumés avec les pancartes, devant le parlement et les artères ont été rapidement nettoyées, en fin d'après-midi samedi.

Un seul incident s'est produit lorsqu'un spectateur a fait une chute, accidentelle et sans conséquence grave, du haut des murs de la porte Saint-Louis.

Seul le monument de Duplessis portait des souillures de peinture, une fois les événements passés. Beaucoup de slogans faisaient d'ailleurs un rapprochement entre le personnage et le premier ministre René Lévesque qui, lui aussi, a été passablement amoché en effigie.



Le Soleil, Reynold Lavioie

Une atmosphère de carnaval régnait sur la colline parlementaire, samedi, à Québec, où quelque 35,000 manifestants sont venus exprimer leur désaccord avec le gouvernement.

Nos légumes font les frais des éloges des consommateurs



Monsieur et Madame Trudel 822, Bourg Royal Charlesbourg-Est
Beauport
... il y a une quantité énorme de choix de fruits et de légumes.



Madame Rita Bouchard 994, boulevard Ste-Anne
Beauport
... Je trouve que les fruits sont très beaux et très appétissants, aussi ce qui me plaît le plus c'est les fruits et le marché en vrac...



Madame Lucie Labbé 2125, du Tremblay
Giffard
... J'ai bien aimé le rayon des fruits et légumes... la variété et la qualité des fruits, ils sont très très beaux.

Emballés ou en vrac, les légumes que vous trouverez chez Super Carnaval sont marqués au sceau de la fraîcheur. Mis à part les légumes d'importation, nous nous approvisionnons localement de légumes en saison. Notre rayon des légumes revêt pour nous une importance capitale. Nous y consacrons beaucoup d'espace et énormément de soin.

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi: 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00

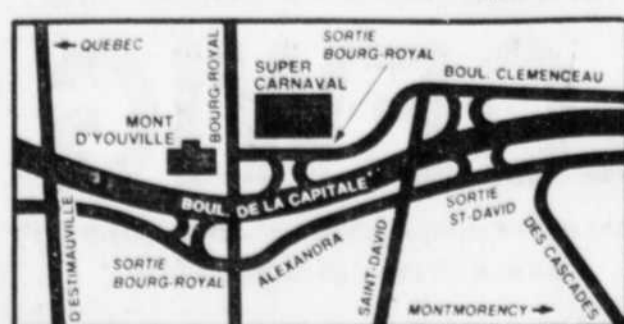
Choisis parmi nos bas prix de tous les jours

JUS DE POMMES Rougemont bte 48 oz .99	PAPIER HYGIENIQUE Plush 4 roul. .97	POMMES DE TERRE Québec ou N.-B. Canada no 1, 20 lb 50 lb 2.99 1.49	SOUPE AUX TOMATES Aylmer bte 10 oz .33	TOMATES de choix, Extra bte 28 oz .69
GROSSES BANANES IMPORTEES kg .55 lb .25	DETERSIF EN POUDRE Tide bte 6 litres 3.89	NOURRITURE POUR CHATS Purrr bte 6 oz 4/1.00	BOEUF HACHE REGULIER kg 3.06 lb 1.39	JUS ORANGE SURGELE Kent bte 12.5 oz .79
CAFE INSTANTANE Maxwell House Pot de 10 oz 4.79	POULET FRAIS CAT. "A", 2-3 lb kg 1.92 lb .87	ESSUIE-TOUT White Swan 2 roul. .87	MARGARINE MOLLE La Québécoise 2 lb 1.32	DINDE cat. Canada "Utilité" kg 2.38 lb 1.08

Achat en vrac: plus grandes économies

BEURRE D'ARACHIDES crèmeux ou croquant kg 2.18 lb .99	CASSONADE kg .75 lb .34	FEVES BLANCHES pour fèves au lard kg .86 lb .39	ALPHABET POUR SOUPE kg 1.30 lb .59	CONFITURE AUX FRAISES ou aux framboises avec pectine kg 2.40 lb 1.09
--	---	--	--	---

carrefour Beauport



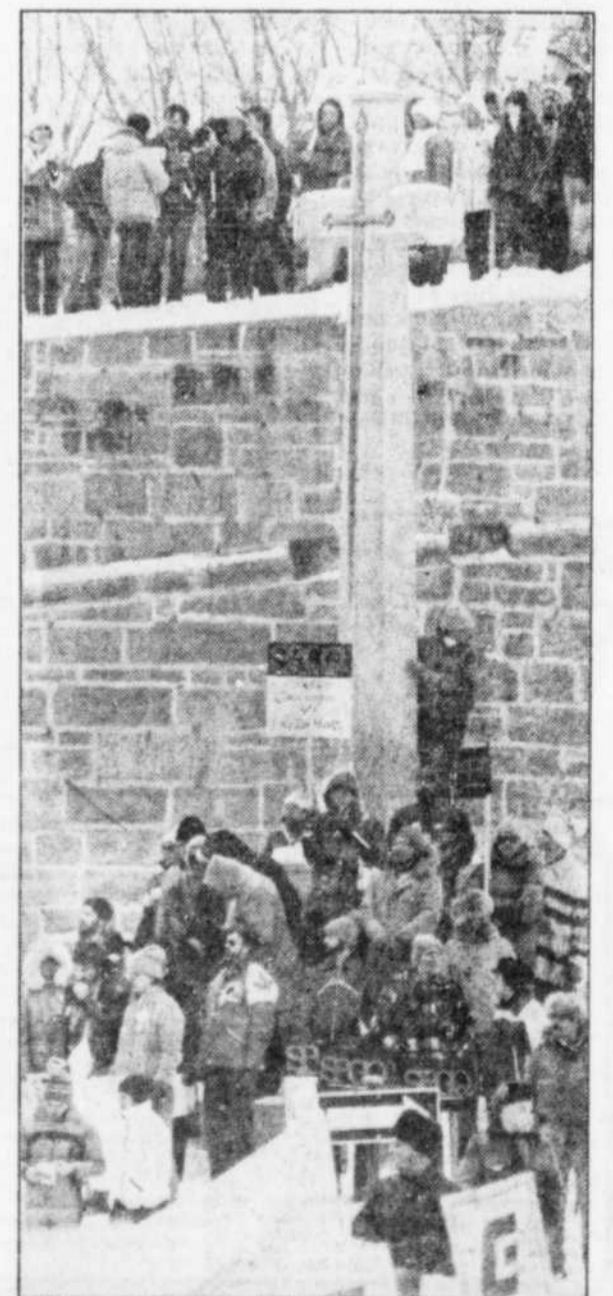
SUPER CARNAVAL

...de l'économie à la grandeur, un choix à la hauteur



Le Soleil, Reynold Lavioie

Comme les ministres... les manifestants disposaient d'un certain confort, grâce à l'initiative d'un petit établissement de la côte d'Abraham.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Faute de place en face du parlement, les derniers arrivants à la manif ont pris place derrière la Croix du Sacrifice et sur les murs des fortifications pour entendre leurs chefs discourir.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD, Joseph Héloïse
 BÉGIN, J.-H.
 BÉGIN, Rose-Anna
 BOILEY, Clermont
 BOURASSA, Anne-Marie
 BROWN-SIROIS, Hélène
 CÔTE, Alma
 DEMERS, René
 DORION, Philias
 DU BOIS, René
 FLEURY, Maurice-E.
 GAGNE, Joseph
 LAFLETTE, Dr Maurice
 LAPORTE, Rita
 LARIVIÈRE, Sr Eva
 LECLERC, Marie-Anne
 MARCHAND, Dr René
 MICHAUD, Antoinette
 PICHE, Alvine
 ROBITAILLE, Dorothee
 THERRIEN, Gérard
 TRUDEL, Emile

BEDARD (Joseph Héloïse)
 A son domicile, Charlesbourg, le 29 janvier 1983, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Héloïse Bedard, cultivateur à sa retraite, époux de dame Marie-Anne Bedard, décédée. Il demeurait sur la rue des Erables à Charlesbourg est. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e rue est, Charlesbourg.



A Québec, le 29 janvier 1983, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J.-Hector Bégin, époux de dame Juliette Gagnon. Il demeurait à Silery. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois.

dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 13h30 en l'église St-Charles-Garnier, Silery, et de là au cimetière de Dolbeau, mercredi. Un libéra sera chanté à 14h, mercredi le 2 février en l'église St-Thérèse d'Avila. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Grégoire (Laurence Harvey), Marie (Claude Lacroix), Brigitte (Michel Pouliot), Huguette (Gérard Scallion), Daniel (René Lapacé), Fabienne, Paul (Louise Crête), Louise (John Buzzetti), Luc, Gaston (Denise Boulet), Odette (Jean-Germain Huot), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme veuve Gonzague Lebel (Blanche), Mme veuve Edgar Tremblay (Marie-Jeanne), M. et Mme Antoine Guimont (Marie-Paule), M. et Mme Jacques Bergeron (Gaby), Mme veuve Ernest Bégin (Eugénie Gagné), Mme veuve Pierre-Eugène Bégin (Rose Boudrault), M. et Mme Henri Gagnon (Eliane Denis), M. et Mme Adrien Gagnon (Marianne Côté), M. et Mme Jean-Maurice Gagnon (Lucette Dupéré), M. et Mme Robert Gagnon (Yvonne Desjardins), M. et Mme Maurice Dumas (Ghislaine Gagnon), ainsi que plusieurs petits-enfants et une arrière-petite-fille. Pour renseignements: 529-3371.

BOURASSA (Anne-Marie) — A Québec, le 28 janvier 1983, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Anne-Marie Pleau, épouse de feu M. Albert Bourassa. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois, Ste-Foy, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré lundi le 31 janvier à

14h, en l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendre et belle-fille: Marie-Ange (Jules Gélinas), Maurice (Marcelle St-Arnaud), Sr Lucille s.g.s., Raymond, ainsi que ses belles-sœurs et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

BROWN-SIROIS (Hélène) — A Montréal, le 28 janvier 1983, est décédée Hélène Brown, née Siros, autrfois de Rivière-du-Loup. Elle laisse ses fils Craig (Elizabeth Roche), Stephen, ses filles Janet (Mark Cumming), Barbara, Jean (Eddy Tesoline), ses petits-enfants Isabelle et Sarah Tesoline, sa mère Mme Wilfrid Siros (Jeanette), sa sœur Mme Gilles Parrot (Adrienne), ses frères Jacques (Jacqueline Côté), Johnny (Rachel Fortin) et Robert, tous de Sept-Îles. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 11h. Départ de la résidence funéraire Magnys Poirier Inc., 185 de Castelnau, est pour l'église Holy Family, 7355 Lajeunesse, Visite de 13h à 17h et de 19h à 22h.

BEGIN (Rose-Anna)
 A Québec, le 29 janvier 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Rose-Anna Carpentier, épouse de feu Emile Bégin. Elle demeurait à Ville-Vanier. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 260 Beauceville, Ville-Vanier, dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 11h en l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Jacqueline, de Montréal, René, directeur du Séminaire de Québec, Louise, c.n.d., de Montréal, Yvette (René Page), Robert (Denise Garpey), Hélène, Marcel (Diane Asselin), Thérèse (Denis Paradis), Carmen (Jacques Morin) de Charny, Aline, Nicole (Roger Baron), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Marie-Ange, s.p. de Montréal, Jeanne (Roland Duhaime), de Montréal, Paul Carpentier de Montréal, Mme veuve Simone Carpentier de Montréal, Mme veuve Marcelle Carpentier de Trois-Rivières, Mme veuve Augustine Parr d'Arvida, Mme veuve Adrienne Bégin de Trois-Rivières, Mme Rose Caouette de Lévis, Mme Lucie Stellwell de Califorme, ainsi que 16 petits-enfants, et de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

BOILEY (Clermont) — A Sts-Anges de Beauce, le 30 janvier 1983, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Clermont Boiley, époux de dame Thérèse Leclerc. Il demeurait au

Château-Richer à 13h45 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Orens, sa belle-fille Denise Nadeau, sa petite-fille Caroline Dorion, ses sœurs, sr Blanche Dorion, c.n.d.p., M. et Mme Roland Coriveau (Marthe), Mme Clément Dorion (Hélène), Mme Gonzague Gagnon (Irène), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert lundi de 19h à 22h.

DUBOIS (René) — A Montréal, le 30 janvier 1983, à l'âge de 50 ans, est décédé M. René Dubois, époux de Lorraine Godard, de Québec. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Robert Dubois, sa belle-mère Mme veuve Alice Godard, ses enfants Marie-France, Sylvie, Mirreille, Jean-René, André et leurs conjoints, ainsi que 3 petits-enfants, ses frères Jean-Guy, André, o.m.i., Raymond, Richard et leurs conjoints, ainsi que plusieurs autres parents et amis. A la demande du défunt, son corps ne sera pas exposé. Un service funèbre sera chanté mardi le 1er février à 13h en l'église St-Euzèbe de Verceuil et de là au cimetière de l'est. La famille accueillera parents et amis une demi-heure avant la cérémonie. Direction des funérailles Giguère & Tomasso Inc., 8989 Hochelaga, Montréal.

DEMERS (René) — A St-Romuald, le 30 janvier 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. René Demers, époux de dame Aline McMahon. Il demeurait au 52B rue Sax, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février 1983 à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée, 986 de la Fabrique, St-Romuald à 13h50 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Mme Andrée Demers, M. et Mme André Masse (Odette), ses petits-enfants Sandra, Maxime, Francis, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mlle Simone Demers, M. Maurice Demers, sr Georgette Demers (s.c.m.), M. et Mme Maurice Cadorette (Jacqueline), M. et Mme Charles Demers (Denise Côté), M. et Mme Ernest Demers (Monique Gosse), M. et Mme Lucien Grenier (Pierrette), M. et Mme Léopold Dumas (Aurore), M. et Mme Maurice Drouin (Emérilda), M. et Mme Léo Simon, Mme Laurence McMahon, M. et Mme Philippe Landry (Antoinette), Mme Berthe McMahon, Mme Gertrude Ratte, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé. Pour renseignements: 839-8823.

DORION (Philias) — A Château-Richer, le 30 janvier 1983, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédé M. Philias Dorion, ex-employé chez Chmich, époux de dame Alice Thibault (Alicia). Il demeurait au 7680 ave Royale, Château-Richer, app. 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 février à 14h. Départ du salon funéraire Coop Frais Funéraires, 7851 ave Royale

FLEURY (Maurice E.)
 A Québec, le 30 janvier 1983, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Maurice E. Fleury, agent manufacturier, époux de feu dame Jeanne Hallé. Il demeurait à Québec. A sa demande, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 10h en l'église St-Jean-Baptiste de Québec et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Il était membre actif des voyageurs de commerce et des Lions de Québec métré, pensionné des Chevaliers de Colomb, conseil 446 de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

GAGNE (Joseph) — Au centre d'accueil de St-Fabien-de-Panet, le 28 janvier 1983, à l'âge de 87 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph Gagné (Jos). Il demeurait à St-Philémon, comté de Belkchasse. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 15h. Départ du salon funéraire de St-Philémon, sous la direction de la maison Roy et Rouleau Inc. à 14h45 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Nar-

cisse Gagné ainsi que plusieurs neveux et nièces. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc., Armagh, Comté Belkchasse.

LAFLETTE (Dr Maurice)
 A l'Hôpital Enfant-Jésus, le 28 janvier 1983, est décédé M. Maurice Laflette Médecin, époux de dame Thérèse Bélanger. Il demeurait à l'ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1480 Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 10h15, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Pierre Laflette (Linda Roberge), Michèle et François, ses parents, M. et Mme Moïse Laflette (Bertha Nadeau), sa sœur, ses frères, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Marc Blais (Jeanine), M. et Mme Georges Laflette (Hélène Magnan), M. et Mme Gaëtan Laflette (Gertrude Levesque), M. et Mme Claude Laflette (Ginette Prefontaine), M. et Mme Fernand Bélanger (Thérèse Cloutier), Mme Jeanne Bélanger Bourdage, M. et Mme Jean-Laval Tanguy (Lorraine Bélanger), Mme Monique Goulet-Bélanger, M. et Mme Willie Richard (Madeleine Bélanger), M. et Mme Raymond Morin (Béatrice Bélanger), M. et Mme René Lessard (Simone Bélanger), M. et Mme Edouard Bélanger (Ginette Verreault), M. et Mme Jacques Dorval (Marie-Ange Bélanger), M. et Mme Jean Kravick (Denise Bélanger), M. et Mme Denis Bélanger (Diane Benoit), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, et nièces, cousins, cousines. Salon fermé entre 17 et 19 heures.

LAPORTE (Rita)
 Dans l'avis de décès de Madame Couture, nous aurions dû lire: Diane (Donald Douglas).

MICHAUD (Antoinette)
 A Québec, le 29 janvier 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Antoinette Gravel, épouse de feu Edgar Michaud,

autrefois de St-Charles-Garnier. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois, dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 13h à 14h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 15h en l'église St-Charles-Garnier et de là au Mausolée de la Paix au Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants Monique (Roger Matte), Raymond (Madeleine Vachon), ses petits-enfants Sylvie, Richard et François Matte, André et Louis Michaud, sa sœur Mme Lauréa Simard (Juliette), son frère M. François Gravel, ses belles-sœurs et beaux-frères M. Maurice Simard, M. et Mme Edouard Cloutier (Lucille Michaud), M. et Mme Clément Michaud (Aline Duquet), sr Marguerite Michaud, s.f.a., M. et Mme Roger Rondeau (Isabelle Michaud), ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousins et cousines. Un don au Patro Roc-Arnaud, a/s père Raymond Bernier, 2301, le Avenue, Québec, G1L 3M9 ou au Fond de recherche de l'hôpital St-Sacrement, 1050 chemin Ste-Foy, Québec, G1S 4L8, serait apprécié. Pour renseignements: 529-3371.

PICHE (Alvine)
 A Donnacona, le 29 janvier 1983, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Alvine Genest, épouse de feu M. Henri Piché. Elle demeurait au Domaine du Souvenir, Donnacona. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 14h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée, 324 Notre-Dame, Donnacona à 13h45 pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Hervé Piché (Yvette Lessard), M. et Mme Jean-Paul Piché (Cisèle Godin), frère Adrien Piché, frère de l'instruction chrétienne, M. et Mme Gilles Pénin (Lucienne), M. et Mme Michel Germain (Rachel), M. et Mme Victor Bernier (Madeleine), Mme Fernand Piché (Fernande Laquerre), son beau-frère et ses belles-sœurs M. et Mme Ernest Piché (Lucienne Beaumont), Mme Esther Piché-Lewis, Mme Thérèse Bussièrs-Piché, Mme Létiane Trudel-Piché, son neveu l'abbé Raymond Potvin, du Lac Sergent, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

ROBITAILLE (Dorothee Baron) — A Québec, le 28 janvier 1983, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Dorothee Baron, épouse de feu H. Samuel Robitaille. Elle demeurait au 1100 rue Gilbert, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 11h, en l'église St-Yves et de là au cimetière Jardin du Repos.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Louise (Jocelyne Savard), Gilles (Hélène Désilets), Céline (Pierre Teotonio), André, Hélène et Pierre, sa mère: Mme Eugène Marchand, ses beaux-parents: M. et Mme J. Léonce Hamel, son frère Yves (Monique Tardif), sa sœur Françoise (André Robitaille), ses petits-enfants: Mathieu, Frédéric et Etienne, ainsi que ses beaux-

frères, belles-sœurs et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

THERRIEN (Gérard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 janvier 1983, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Gérard Thérien, demeurant au 31 St-Etienne, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 15h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 58 ave Bégin à 14h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur Mlle Jeanne Thérien, Aubertine (Roger McNeil), Paul, Irène Robinson-Thérien, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

TRUDEL (Emile) — Au foyer de la Providence, St-Casimir, le 29 janvier 1983, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Emile Trudel, époux de dame Marie-Jeanne Bergeron. Il demeurait autrefois à Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 14h. Départ de la résidence funéraire LLeclerc & Fils Ltée, 1 rue Joicoeur, Ste-Catherine à 13h45 pour l'église Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Léo Simoneau (Pauline), M. et Mme Jean-Louis Trudel (Jeanne Girard), M. et Mme Roland Trudel (Françoise Martel), M. et Mme André Côté (Micheline), M. et Mme René Trudel (Monique Genois), sa belle-sœur Mme Éva Trudel, ainsi que M. et Mme Alfred Savard, ses petits-enfants, neveux et nièces.

LECLERC (Mlle Marie-Anne) — A l'Hôpital Civique, le 28 janvier 1983, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Leclerc. Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224 rue St-Vallier ouest à 13h45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère Jean et plusieurs neveux et nièces.

MARCHAND (Dr René) — A Québec, le 28 janvier 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé le docteur René Marchand, obstétricien, époux de dame Françoise Hamel. Il demeurait au 2571, rue Lapointe, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025, Rue de l'Eglise, Ste-Foy, samedi de 19h à 22h, dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 11h, en l'église St-Yves et de là au cimetière

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Château-Richer à 13h45 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Orens, sa belle-fille Denise Nadeau, sa petite-fille Caroline Dorion, ses sœurs, sr Blanche Dorion, c.n.d.p., M. et Mme Roland Coriveau (Marthe), Mme Clément Dorion (Hélène), Mme Gonzague Gagnon (Irène), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert lundi de 19h à 22h.

DUBOIS (René) — A Montréal, le 30 janvier 1983, à l'âge de 50 ans, est décédé M. René Dubois, époux de Lorraine Godard, de Québec. Il laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Robert Dubois, sa belle-mère Mme veuve Alice Godard, ses enfants Marie-France, Sylvie, Mirreille, Jean-René, André et leurs conjoints, ainsi que 3 petits-enfants, ses frères Jean-Guy, André, o.m.i., Raymond, Richard et leurs conjoints, ainsi que plusieurs autres parents et amis. A la demande du défunt, son corps ne sera pas exposé. Un service funèbre sera chanté mardi le 1er février à 13h en l'église St-Euzèbe de Verceuil et de là au cimetière de l'est. La famille accueillera parents et amis une demi-heure avant la cérémonie. Direction des funérailles Giguère & Tomasso Inc., 8989 Hochelaga, Montréal.

DEMERS (René) — A St-Romuald, le 30 janvier 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. René Demers, époux de dame Aline McMahon. Il demeurait au 52B rue Sax, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février 1983 à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée, 986 de la Fabrique, St-Romuald à 13h50 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Mme Andrée Demers, M. et Mme André Masse (Odette), ses petits-enfants Sandra, Maxime, Francis, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mlle Simone Demers, M. Maurice Demers, sr Georgette Demers (s.c.m.), M. et Mme Maurice Cadorette (Jacqueline), M. et Mme Charles Demers (Denise Côté), M. et Mme Ernest Demers (Monique Gosse), M. et Mme Lucien Grenier (Pierrette), M. et Mme Léopold Dumas (Aurore), M. et Mme Maurice Drouin (Emérilda), M. et Mme Léo Simon, Mme Laurence McMahon, M. et Mme Philippe Landry (Antoinette), Mme Berthe McMahon, Mme Gertrude Ratte, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé. Pour renseignements: 839-8823.

DORION (Philias) — A Château-Richer, le 30 janvier 1983, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédé M. Philias Dorion, ex-employé chez Chmich, époux de dame Alice Thibault (Alicia). Il demeurait au 7680 ave Royale, Château-Richer, app. 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 février à 14h. Départ du salon funéraire Coop Frais Funéraires, 7851 ave Royale

FLEURY (Maurice E.)
 A Québec, le 30 janvier 1983, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Maurice E. Fleury, agent manufacturier, époux de feu dame Jeanne Hallé. Il demeurait à Québec. A sa demande, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 10h en l'église St-Jean-Baptiste de Québec et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Il était membre actif des voyageurs de commerce et des Lions de Québec métré, pensionné des Chevaliers de Colomb, conseil 446 de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

GAGNE (Joseph) — Au centre d'accueil de St-Fabien-de-Panet, le 28 janvier 1983, à l'âge de 87 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph Gagné (Jos). Il demeurait à St-Philémon, comté de Belkchasse. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 15h. Départ du salon funéraire de St-Philémon, sous la direction de la maison Roy et Rouleau Inc. à 14h45 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Nar-

cisse Gagné ainsi que plusieurs neveux et nièces. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc., Armagh, Comté Belkchasse.

LAFLETTE (Dr Maurice)
 A l'Hôpital Enfant-Jésus, le 28 janvier 1983, est décédé M. Maurice Laflette Médecin, époux de dame Thérèse Bélanger. Il demeurait à l'ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1480 Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 10h15, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Pierre Laflette (Linda Roberge), Michèle et François, ses parents, M. et Mme Moïse Laflette (Bertha Nadeau), sa sœur, ses frères, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Marc Blais (Jeanine), M. et Mme Georges Laflette (Hélène Magnan), M. et Mme Gaëtan Laflette (Gertrude Levesque), M. et Mme Claude Laflette (Ginette Prefontaine), M. et Mme Fernand Bélanger (Thérèse Cloutier), Mme Jeanne Bélanger Bourdage, M. et Mme Jean-Laval Tanguy (Lorraine Bélanger), Mme Monique Goulet-Bélanger, M. et Mme Willie Richard (Madeleine Bélanger), M. et Mme Raymond Morin (Béatrice Bélanger), M. et Mme René Lessard (Simone Bélanger), M. et Mme Edouard Bélanger (Ginette Verreault), M. et Mme Jacques Dorval (Marie-Ange Bélanger), M. et Mme Jean Kravick (Denise Bélanger), M. et Mme Denis Bélanger (Diane Benoit), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, et nièces, cousins, cousines. Salon fermé entre 17 et 19 heures.

LAPORTE (Rita)
 Dans l'avis de décès de Madame Couture, nous aurions dû lire: Diane (Donald Douglas).

MICHAUD (Antoinette)
 A Québec, le 29 janvier 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Antoinette Gravel, épouse de feu Edgar Michaud,

autrefois de St-Charles-Garnier. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois, dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 13h à 14h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 15h en l'église St-Charles-Garnier et de là au Mausolée de la Paix au Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants Monique (Roger Matte), Raymond (Madeleine Vachon), ses petits-enfants Sylvie, Richard et François Matte, André et Louis Michaud, sa sœur Mme Lauréa Simard (Juliette), son frère M. François Gravel, ses belles-sœurs et beaux-frères M. Maurice Simard, M. et Mme Edouard Cloutier (Lucille Michaud), M. et Mme Clément Michaud (Aline Duquet), sr Marguerite Michaud, s.f.a., M. et Mme Roger Rondeau (Isabelle Michaud), ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousins et cousines. Un don au Patro Roc-Arnaud, a/s père Raymond Bernier, 2301, le Avenue, Québec, G1L 3M9 ou au Fond de recherche de l'hôpital St-Sacrement, 1050 chemin Ste-Foy, Québec, G1S 4L8, serait apprécié. Pour renseignements: 529-3371.

PICHE (Alvine)
 A Donnacona, le 29 janvier 1983, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Alvine Genest, épouse de feu M. Henri Piché. Elle demeurait au Domaine du Souvenir, Donnacona. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 14h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée, 324 Notre-Dame, Donnacona à 13h45 pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Hervé Piché (Yvette Lessard), M. et Mme Jean-Paul Piché (Cisèle Godin), frère Adrien Piché, frère de l'instruction chrétienne, M. et Mme Gilles Pénin (Lucienne), M. et Mme Michel Germain (Rachel), M. et Mme Victor Bernier (Madeleine), Mme Fernand Piché (Fernande Laquerre), son beau-frère et ses belles-sœurs M. et Mme Ernest Piché (Lucienne Beaumont), Mme Esther Piché-Lewis, Mme Thérèse Bussièrs-Piché, Mme Létiane Trudel-Piché, son neveu l'abbé Raymond Potvin, du Lac Sergent, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

ROBITAILLE (Dorothee Baron) — A Québec, le 28 janvier 1983, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Dorothee Baron, épouse de feu H. Samuel Robitaille. Elle demeurait au 1100 rue Gilbert, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 11h, en l'église St-Yves et de là au cimetière

Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Louise (Jocelyne Savard), Gilles (Hélène Désilets), Céline (Pierre Teotonio), André, Hélène et Pierre, sa mère: Mme Eugène Marchand, ses beaux-parents: M. et Mme J. Léonce Hamel, son frère Yves (Monique Tardif), sa sœur Françoise (André Robitaille), ses petits-enfants: Mathieu, Frédéric et Etienne, ainsi que ses beaux-

frères, belles-sœurs et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

THERRIEN (Gérard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 janvier 1983, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Gérard Thérien, demeurant au 31 St-Etienne, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 15h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 58 ave Bégin à 14h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur Mlle Jeanne Thérien, Aubertine (Roger McNeil), Paul, Irène Robinson-Thérien, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

TRUDEL (Emile) — Au foyer de la Providence, St-Casimir, le 29 janvier 1983, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Emile Trudel, époux de dame Marie-Jeanne Bergeron. Il demeurait autrefois à Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu mardi le 1er février à 14h. Départ de la résidence funéraire LLeclerc & Fils Ltée, 1 rue Joicoeur, Ste-Catherine à 13h45 pour l'église Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Léo Simoneau (Pauline), M. et Mme Jean-Louis Trudel (Jeanne Girard), M. et Mme Roland Trudel (Françoise Martel), M. et Mme André Côté (Micheline), M. et Mme René Trudel (Monique Genois), sa belle-sœur Mme Éva Trudel, ainsi que M. et Mme Alfred Savard, ses petits-enfants, neveux et nièces.

LECLERC (Mlle Marie-Anne) — A l'Hôpital Civique, le 28 janvier 1983, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Leclerc. Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224 rue St-Vallier ouest à 13h45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère Jean et plusieurs neveux et nièces.

MARCHAND (Dr René) — A Québec, le 28 janvier 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé le docteur René Marchand, obstétricien, époux de dame Françoise Hamel. Il demeurait au 2571, rue Lapointe, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025, Rue de l'Eglise, Ste-Foy, samedi de 19h à 22h, dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré mardi le 1er février à 11h, en l'église St-Yves et de là au cimetière

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Par ailleurs, nous aurions dû lire: M. et Mme Victor Bernier (Madeleine).

Château-Richer à 13h45 pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Orens, sa belle-fille Denise Nadeau, sa petite-fille Caroline Dorion, ses sœurs, sr Blanche Dorion, c.n.d.p., M. et Mme Roland Coriveau (Marthe), Mme Clément Dorion (Hélène), Mme Gonzague Gagnon (Irène), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert lundi de 19h à 22h.

DUBOIS (René)